

Société | A Dax, les « faucheurs de chaises » font le procès de l'évasion fiscale



Autour d'Eva Joly, de José Bové ou de candidats à la présidentielle (Yannick Jadot, Philippe Poutou...), ils étaient à Dax entre 1.500 (selon la police) et 2.000 manifestants (organisateur) pour soutenir Jon Palais, poursuivi en justice par BNP Paribas pour avoir volé 14 chaises dans une agence parisienne du groupe en octobre 2015. Mais pour ce militant altermondialiste de 37 ans, un des leaders du mouvement des Faucheurs de chaises (« Rendez les milliards, on vous rendra les chaises ! »), ce fut l'occasion d'un contre-procès de l'évasion fiscale lors d'une journée festive.

Il est arrivé la mine grave, soutenu dans une cohue médiatique par une haie d'honneur de centaines de militants scandant "nous sommes tous des faucheurs de chaises" ou "c'est pas les faucheurs qu'il faut juger, c'est l'évasion fiscale en bande organisée". En sortant du tribunal, Jon Palais et ses avocates, Eva et Caroline Joly mère et fille, semblent satisfaits. Le procureur de Dax vient de requérir la relaxe pour le vol en réunion et une « dispense de peine » pour le refus de prélèvements ADN au cours de l'enquête du représentant de ce "mouvement pacifiste et bon enfant" : s'il y a bien "emport de chaises, nous n'avons pas d'éléments intentionnels de l'appropriation frauduleuse", a affirmé Jean-Luc Puyo, regrettant que la BNP, partie civile qui réclame un euro symbolique, ne se soit pas présentée.

En attendant le jugement le 23 janvier, Jon Palais qui encourt une peine de cinq ans de prison et 75.000 euros d'amende, s'est félicité du « verdict de la société civile » avec la démonstration ce lundi de "l'appropriation citoyenne de la question de l'évasion fiscale" vu le nombre de personnes venues le soutenir. Ce sont bien "les plus pauvres qui subissent les conséquences de l'évasion fiscale" avec un manque à gagner de 60 à 80 milliards d'euros chaque année en France qui pourraient être utiles aux services publics ou à financer la transition écologique et sociale, a-t-il souligné, tandis que l'ex-juge anti-corruption devenue avocate, Eva Joly s'attaquait à la BNP « quatrième banque mondiale, et parmi les plus actives dans la création de comptes offshore ».

Faire sauter le verrou de Bercy Des paroles qui raisonnaient avec celles exprimées quelques heures plus tôt, par plusieurs candidats à la présidentielle lors d'une table ronde aux Halles de Dax, entre concerts, fresque géante et roue du rapatriement fiscal (au lieu de la fortune).

Pour Europe Ecologie-Les Verts, Yannick Jadot a ainsi estimé que c'était « plus aux banques et à leurs dirigeants d'être devant les tribunaux pour fraude organisée ». L' élu européen qui a appelé à faire sauter le verrou de Bercy sur ces questions, a dénoncé les connivences et pantouflages, s'en prenant à Emmanuel Macron (« Qui finance aujourd'hui sa campagne?? ») et à François Fillon (« il est totalement inacceptable qu'il maintienne le secret sur ceux qui l'ont fait travailler pendant cinq ans et lui ont fait quadrupler son salaire de député ! »).

Après les interventions de représentantes de Benoît Hamon (PS) ou de Jean-Luc Mélenchon (France insoumise), et des candidats Pierre Larrourou (Nouvelle Donne) et Charlotte Marchandise (primaire citoyenne) qui ont tous demandé des moyens supplémentaires pour les services fiscaux, Philippe Poutou (NPA) en a remis une couche, allant jusqu'à exiger un « monopole public bancaire et l'expropriation des banques pour être au service de la population ».

Initiées en février 2015 par le mouvement basque Bizi dans une agence HSBC de Bayonne après les révélations de Swissleaks, les « réquisitions citoyennes de chaises » se sont poursuivies partout en France avec ANV-COP21, Attac, les Amis de la Terre ou Alternatiba. Les 196 chaises collectées lors d'une quarantaine d'actions collectives avaient finalement été laissées sur la voie publique aux forces de l'ordre, à l'ouverture à Paris du procès pour fraude fiscale de l'ancien ministre Jérôme Cahuzac...



Julie Ducourau

Crédit Photo : JD

Publié sur aqui.fr le 09/01/2017

[Url de cet article](#)